

L'action internationale des collectivités territoriales

Une force à mobiliser

Un monde fait d'interconnexions...

Que nous le voulions ou non, la mondialisation est là et **nos interconnexions sont partout** : l'expérience du Covid a montré que les questions de santé ignoraient les frontières, les déforestations là-bas impactent le climat ici, les conflits lointains ont des retentissements dans nos territoires, une décision de fermeture d'une entreprise là-bas détruit ou crée des emplois ici – et réciproquement.

Les illustrations de ces interdépendances en chaîne pourraient se décliner à l'infini et si le réflexe premier est de penser à un recentrage de la gestion de nos problèmes, **le réalisme de moyen ou long terme nous engage à maintenir et amplifier cette action publique.**

Penser l'avenir sans démagogie nous oblige à **une vision d'ensemble**, au-delà de nos limites territoriales.

Les collectivités territoriales dans un espace mondialisé

Les collectivités territoriales françaises sont également exposées à cette réalité et c'est avec cette conscience de ces interconnexions croissantes qu'elles se sont engagées à l'international. D'une approche historiquement fondée sur la solidarité, l'action internationale des collectivités territoriales s'est diversifiée pour donner des prolongements internationaux à des politiques locales. En s'engageant dans une politique d'action internationale, **les collectivités deviennent motrices des évolutions** plutôt que réceptacle.

Reconnaissant l'atout pour la France de cet engagement international des territoires, l'État a confié de nombreux pouvoirs aux maires et président(e)s d'intercommunalités, dont la possibilité de mener une politique publique à l'international. Désormais sécurisée d'un point de vue juridique, celle-ci peut revêtir des formes très différentes : coopération décentralisée, aide à l'export, mobilité des jeunes, rayonnement international, coopération universitaire...

- Aujourd'hui, les **4700 collectivités françaises** engagées dans **138 pays**, forment le premier réseau au monde de coopération décentralisée.
- A l'approche des élections locales, et alors que circulent des informations erronées sur les efforts de solidarité internationale, Cités Unies France, le réseau des collectivités territoriales engagées à l'international repositionne **quelques fondamentaux sur cette politique publique, aussi volontariste que nécessaire.**

Le saviez-vous ? **65% des français*** se disent concernés par les difficultés rencontrées par les habitants de pays moins développés.

*Sondage commandité par l'AFD et publié en juin 2025

Avant tout, contrairement aux idées reçues :

- La solidarité et au-delà l'ouverture internationale est **une politique appréciée des électeurs**. Des études récentes portées à l'échelle française et européenne montre que les citoyens sont très majoritairement favorables à une politique d'ouverture et à une solidarité internationale.
- Le **budget moyen des collectivités** consacré à cette ouverture internationale **reste très peu coûteux pour le contribuable**. Il oscille entre 0,2 et 0,5 % du budget de la collectivité.

Un engagement international porteur d'impacts ici et là-bas



D'abord, car **l'engagement international des collectivités territoriales est tout autant local qu'international**

- ➡ Penser, élaborer et mettre en œuvre une politique publique locale capable **de porter le développement du territoire de demain** est un enjeu permanent pour les élus locaux et territoriaux. En développant des liens avec des territoires partenaires, ces réflexions viennent irriguer et améliorer les pratiques, quels que soient les sujets sur lesquels travaillent les partenaires. Les projets collaboratifs qui en découlent concrétisent ces réflexions en actions.

Le saviez-vous ? Bien souvent, les collectivités peuvent compter sur le **soutien d'institutions** pour leurs projets internationaux, à l'instar des appuis du **MEAE**, de l'**AFD** ou de l'**UE**

- ➡ Faire vivre un espace collectif entre acteurs du territoire est un autre enjeu pour les équipes municipales, et ce, dans un contexte de diversité grandissante. Initier, prolonger ou amplifier une ouverture internationale est **un levier d'animation du territoire**. En créant des dynamiques d'internationalisation avec les acteurs du territoire - associations de solidarité, établissements scolaires et universitaires, entreprises, diasporas, jeunesses... -, l'ouverture internationale impulse des **espaces de cohésion sociale fédératives** en France et chez nos partenaires.
- ➡ Ce faisant, la politique internationale d'une collectivité participe de son **rayonnement** et de sa **visibilité** au national comme à l'international. Elle permet de rendre visibles des savoir-faire singuliers et de contribuer à la définition d'une identité de territoire.

Le saviez-vous ? **L'ONU** a elle-même reconnu que près de **70% des cibles définies** dans notre chemin de développement passaient par des **déclinaisons à l'échelle locale**.

Renforcer la gouvernance locale constitue **un levier indispensable au développement** et l'AICT consolide les compétences des collectivités.



Ensuite, **car l'engagement international est porteur d'une diplomatie de proximité et de rayonnement dont nous avons singulièrement besoin.**

- ➡ Dans un contexte international marqué par des tensions et crises nombreuses, la coopération internationale des collectivités participe des liens que peut établir un pays avec des partenaires étrangers autour d'enjeux **de solidarité, de dialogue, de paix et de développement réciproque** dans différentes zones du monde. En démultipliant les contacts, en nouant des partenariats inscrits dans le temps, une collectivité tisse des liens solides avec de très nombreux acteurs, formant des chaînes d'alliances précieuses.
- ➡ Les collectivités territoriales françaises, pluralistes et décentralisées, sont une incarnation de fonctionnements démocratiques. En faisant dialoguer démocratie représentative et participative, les projets qu'elles développent font vivre ce modèle au-delà des frontières, contribuant à la diffusion d'un modèle de **développement démocratique pluriel, français et européen** à la fois.

L'**AICT** n'est pas un engagement lourd pour une collectivité alors que ses impacts, au local comme au national, sont nombreux. C'est bien **un investissement dont les retombées sont perceptibles sur du court, moyen et long termes.**

Cités Unies France, le réseau des collectivités territoriales engagées à l'international, vous soutient pour élaborer et mettre en œuvre une politique internationale à l'image du projet que vous portez pour votre collectivité.

Rejoignez-nous !



9, rue Christiani 75018 Paris Tél. : +33 (0)1 53 41 81 81
coop-dec@cites-unies-france.org ■ www.cites-unies-france.org
■ <https://raict.org> ☒ @CitesUniesFR
in <https://www.linkedin.com/company/cites-unies-france-officiel/>